

# Arbre de décision pour une démarche éducative spécialisée en TC/TGC

**Quatre règles à suivre en tout temps lorsqu'on enseigne une nouvelle habileté :**

- 1) **Allez-y lentement!**
- 2) **Répétez souvent!**
- 3) **Soyez concret!**
- 4) **Renforcez souvent!**

*Section (7A)*  
*Interventions liées à l'enseignement d'une nouvelle habileté*

Pouvez-vous déterminer quelle habileté appropriée pourrait permettre à la personne de répondre à son besoin, plutôt que d'utiliser un comportement problématique?

NON

Référez-vous à la section (1) portant sur l'évaluation des comportements problématiques :

- 1) Identifiez le comportement problématique (ex. : frapper une autre personne);
- 2) Identifiez la fonction du comportement problématique (ex. : communiquer un désaccord);
- 3) Identifiez à quel besoin légitime réfère le comportement problématique (ex. : être compris et considéré par les autres);
- 4) Identifiez l'habileté à acquérir (ex. : exprimer son opinion sur un ton approprié).

OUI

Pouvez-vous formuler et décrire l'habileté à enseigner à la personne?

NON

Formulez une habileté observable et mesurable qui peut se décomposer en une séquence de plusieurs petites étapes.

Rédigez une analyse de tâche qui décrit en détails chaque comportement nécessaire à l'accomplissement d'une habileté (utilisez le canevas prévu à cette fin).

OUI

Utilisez-vous quelques méthodes d'enseignement d'habiletés?

NON

Avant d'enseigner une habileté à la personne vous devez :

- 1) établir une relation interpersonnelle positive avec la personne;
- 2) vous assurez que la personne démontre une certaine motivation à s'engager dans un apprentissage;
- 3) bien maîtriser l'habileté à enseigner;
- 4) ajuster votre niveau de langage pour bien vous faire comprendre par la personne.

L'enseignement par **imitation** (*modeling*) consiste à demander à la personne de vous regarder faire le comportement (verbal ou gestuel). Par la suite, vous invitez la personne à refaire le comportement que vous lui avez montré. Vous devez renforcer l'imitation de la personne. Finalement, vous corrigez son action s'il y a lieu (incitation verbale ou gestuelle, aide physique).

L'étape suivante consiste à renforcer le nouveau comportement de la personne dans un contexte naturel (ex. : exprimer verbalement un refus).

La dernière étape consiste à généraliser le comportement de la personne dans les divers contextes naturels.

L'enseignement par **façonnement** (*shaping*) consiste à renforcer successivement les réponses de la personne se rapprochant de plus en plus de l'habileté désirée. Par la suite, vous ne renforcerez plus les approximations précédemment apprises. Vous devenez de plus en plus exigeant quant à la « qualité du résultat » de l'habileté de la personne. C'est l'apprentissage d'un seul comportement qui, ne pouvant être maîtrisé en une seule fois, est acquis petit à petit, par approximations successives (ex. : dire : « Je suis fâché » sur un ton approprié).

L'enseignement par **Jeu de rôle** consiste à présenter devant la personne une courte scène (montrant l'habileté attendue une fois maîtrisée) dans laquelle deux intervenants jouent des rôles différents (ex. : apprendre à trouver des activités à faire dans le cas où la personne ne peut obtenir ce qu'elle demande dans l'immédiat). Ce type d'enseignement est particulièrement efficace dans la résolution de problèmes. Par la suite, la personne est invitée à jouer les deux rôles successivement. Dès que la personne maîtrise bien l'habileté attendue, il est important de lui permettre de l'exposer et de la renforcer dans divers contextes naturels.

**Passez à la section (7B) portant sur les interventions liées à l'enseignement d'une nouvelle habileté**

# Arbre de décision pour une démarche éducative spécialisée en TC/TGC

## (Suite) Section (7B) Interventions liées à l'enseignement d'une nouvelle habileté

(Suite) Utilisez-vous quelques méthodes d'enseignement d'habiletés?

NON

L'enseignement par **essai distinct** consiste à enseigner une compétence à la fois jusqu'à la maîtrise (ex. : l'apprentissage à la discrimination des émotions à l'aide d'images, de photos, d'un miroir) chez les autres et sur soi-même.

Une **chaîne de comportement** est une succession de comportements différents qui sont émis dans un ordre déterminé (séquence) et qui constituent un comportement complexe.

L'enseignement par **enchaînement progressif** consiste à commencer avec l'instruction de la première étape de la chaîne de comportement en avançant progressivement vers la dernière étape. Cela facilite et encourage la motivation de la personne à s'engager à apprendre une nouvelle habileté. Exemple : dans le cadre d'un apprentissage visant à établir une routine fonctionnelle le matin, le parent de l'enfant renforce le premier comportement, soit de s'habiller dès le lever du lit.

L'enseignement par **enchaînement régressif** consiste à commencer avec l'instruction de la dernière étape de la chaîne de comportement en remontant progressivement vers la première étape. Permet à la personne d'entrevoir la finalité de l'habileté à apprendre. Exemple : dans le cadre d'un apprentissage visant à établir une routine fonctionnelle d'hygiène du sommeil, le parent de l'enfant renforce le comportement de fermer la lumière.

Le **renforcement différentiel** consiste à renforcer un comportement en présence de certains stimuli particuliers et à ne pas le renforcer en l'absence de ces stimuli. Ainsi, pour faire diminuer la fréquence d'apparition d'un comportement problématique, on peut ne pas le renforcer lorsqu'il se produit.

Le **renforcement différentiel d'autres comportements (RDC)** consiste à renforcer un comportement approprié à la fin d'un intervalle de temps déterminé pendant lequel le comportement problématique n'est pas apparu (ex. : tout autre comportement émis par la personne autre que le comportement de se mordre la main à plusieurs reprises).

Le **renforcement différentiel d'un comportement alternatif (RDA)** consiste à renforcer l'apparition d'un comportement approprié préalablement déterminé qui souvent est émis à basse fréquence par la personne (ex. : renforcer le contact visuel de la personne en l'absence du comportement de se mordre la main).

Le **renforcement différentiel d'un comportement incompatible (RDI)** consiste à renforcer l'apparition d'un comportement approprié physiquement et fonctionnellement incompatible avec le comportement indésirable (ex. : renforcer le comportement de dessiner sur une feuille de papier ou de faire un casse-tête en l'absence du comportement de se mordre la main).